

L'association Assistance et Recherche de Personnes Disparues (ARPD) est une association de loi 1901, créée en 2003, qui compte plus de 100 membres bénévoles et est présente dans notre département.

Un tiers des membres de l'ARPD sont des policiers, gendarmes, détectives, magistrats en activité ou retraités, un tiers des proches de personnes disparues, et un tiers des membres de la société civile.

Les bénévoles de l'association accompagnent les familles de disparus, les conseillent, les orientent et, pour celles qui le souhaitent, entament ce qui s'apparente parfois à une contre-enquête, épluchent le dossier à la recherche de pistes nouvelles ou inexploitées.

« En aucun cas nous ne faisons le travail des services de police ou de gendarmerie chargés des enquêtes, nous intervenons en complément »

Être au plus proche des familles confrontées à la disparition d'une personne. Qu'elle soit classée – ou non – comme disparition inquiétante par les autorités judiciaires, elle est particulièrement difficile à gérer pour les proches qui se retrouvent souvent seuls avec leurs interrogations, notamment lorsque la situation s'inscrit dans la durée.

Vous souhaitez rechercher un proche ou vous souhaitez devenir bénévole, visitez notre site www.arpd.fr et si vous souhaitez avoir plus de renseignements, envoyez un message à l'adresse mail suivante : lana-04@hotmail.fr